

L'UFOLEP

ACCOMPAGNE LE SERVICE CIVIQUE

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT



Fédération sportive de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ÉDITO

ASSOCIATIONS SPORTIVES, DONNEZ DE L'ÉLAN À VOS PROJETS AVEC LE SERVICE CIVIQUE !

L'Ufolep est engagée avec la Ligue de l'enseignement dans le développement du service civique depuis 2010.

L'Ufolep constitue l'un des premiers réseaux associatifs sportifs d'accueil de volontaires en service civique : en 2015, 300 jeunes se sont investis au sein de nos structures affiliées.

Présent sur tous les territoires, notre mouvement propose une grande variété de missions et dispose d'un savoir-faire important pour répondre aux attentes des jeunes comme des responsables associatifs.

De la définition de la mission à l'accompagnement des volontaires, l'Ufolep s'engage à vos côtés pour un service civique utile aux jeunes, utile aux associations, utile à la société.



Qui sommes-nous ?

Première fédération sportive affinitaire de France, agréée par le ministère des Sports et membre du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), l'Ufolep présente une double identité et une double ambition de fédération multisports et de mouvements d'idées dans la société d'aujourd'hui et de demain.

La cohésion sociale par l'innovation

Créée en 1928 au sein de la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep souhaite favoriser l'accès à l'éducation, à la culture et renforcer l'engagement civique par la pratique sportive.

« Tous les sports autrement », levier d'éducation sportive et populaire

Notre lutte pour la réduction des inégalités d'accès au sport, se traduit par la promotion d'activités sportives, physiques et socioculturelles comme facteurs de bien-être, d'inclusion sociale et d'intégration.





Service civique : l'essentiel à retenir

- Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général.
- Il est ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les personnes en situation de handicap), sans condition de formation, de compétences ou d'expériences préalables.
- La mission se déroule sur une période de 6 à 12 mois, en France ou à l'étranger, pour une durée hebdomadaire de 24h en moyenne.
- L'engagement du volontaire est indemnisé* en reconnaissance du service rendu à la Nation et pour permettre à tous.tes de vivre cette expérience.

* au 1^{er} juillet 2016 : 577,17 € net/mois
au 1^{er} février 2017 : 580,64 € net/mois
(majoration de l'indemnité selon la situation sociale du volontaire)
+ prise en charge par l'État de la protection sociale



ALEXANDRE AUGUSTIN, 24 ANS, ENGAGÉ DANS UNE MISSION DE PROMOTION DE LA PRATIQUE SPORTIVE

« J'ai choisi une mission qui me permette de transmettre ma passion du sport, non pas pour la compétition mais pour le plaisir d'être ensemble ».

Volontaire en service civique au sein du Cercle Paul Bert, association affiliée à l'Ufolep et à la Ligue de l'enseignement d'Ille-et-Vilaine, Alexandre Augustin a participé à l'animation d'ateliers sportifs tout en facilitant la participation de nouveaux adhérents, jeunes et seniors.

« Le service civique m'a ouvert des horizons : ma mission m'a permis de prendre pas mal de contacts et de multiplier les expériences... C'est important car je veux travailler dans le secteur sportif ». La Ligue de l'enseignement a d'ailleurs aidé Alexandre, titulaire du bac, à préparer son avenir en suivant une formation BAFA en parallèle de sa mission.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR UN SERVICE CIVIQUE DE QUALITÉ

En affiliant votre association à l'Ufolep, vous pouvez bénéficier de l'agrément national de la Ligue de l'enseignement pour mobiliser des volontaires en service civique.

Simplification des démarches, aide au recrutement et à la définition des missions, accompagnement et formation des volontaires et de leurs tuteurs.trices : cet accompagnement de proximité est fondamental pour faire du service civique une expérience de qualité pour les jeunes et les associations qui les accueillent.





JEAN CHARLES KIENTZ, BÉNÉVOLE AU SEIN D'UN CLUB DE CYCLO ET VTT

« Avec l'aide de l'Ufolep et de la Ligue de l'enseignement, nous avons fait le choix d'accueillir un volontaire en service civique », explique Jean Charles Kientz, bénévole et tuteur d'un volontaire au sein de l'association ASPTT vélo Brive aggro.

« Le volontaire participe à faire connaître la section VTT du club, aux autres jeunes de la ville, en créant et animant des temps de rencontre ouvert au plus grand nombre. »

« Son implication, au côté des bénévoles, nous permet d'expérimenter des projets tournés vers l'extérieur. Il apporte de nouvelles idées sur les moyens de communication que l'on utilise et participe à en créer de nouveaux. »

En se portant garants du contrat d'engagement des volontaires, l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement vous permettent de vous concentrer sur le développement des projets de votre association :

- ▷ en vous aidant à définir des missions conformes à l'esprit du service civique qui répondent aux besoins de votre association ;
- ▷ en accompagnant votre équipe dans la sélection et le recrutement des volontaires ;
- ▷ en prenant en charge le suivi administratif, financier ainsi que la couverture assurance de chaque mission ;
- ▷ en organisant la formation civique et citoyenne qui doit être proposée à tous les volontaires, tout en leur permettant de rencontrer d'autres jeunes engagé.e.s ;
- ▷ en se chargeant de leur inscription à la formation obligatoire aux premiers secours (PSC-1) ;
- ▷ en assurant la formation de vos bénévoles et salarié-es au rôle de tuteur.trice ;
- ▷ en participant, à vos côtés, à l'accompagnement au projet d'avenir des volontaires dans le cadre du « double-tutorat » que nous proposons pour chaque mission ;
- ▷ en mettant nos savoir-faire à disposition des volontaires qui souhaiteraient commencer un parcours professionnel dans les métiers de l'animation, du sport, du tourisme ou de la formation.

Le service civique : un pari gagnant-gagnant

Le service civique renforce la vie associative et constitue une opportunité pour les jeunes comme pour les associations qui les accueillent.

Par leur action, les volontaires mobilisent vos pratiquants, vont vers de nouveaux publics pour les amener à découvrir vos activités sportives, impulsent de nouveaux projets et proposent des services supplémentaires...

En choisissant d'accueillir un volontaire avec l'Ufolep, votre club rejoint un réseau local qui lui permet de former ses bénévoles, ses professionnels, de nouer de nouveaux partenariats, d'échanger avec d'autres clubs, de découvrir de nouvelles pratiques...

DES MISSIONS POUR TOUS, SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'action de l'Ufolep s'étend au-delà du domaine du sport : citoyenneté, santé, accessibilité à la pratique pour tous, secourisme et gestes qui sauvent, environnement et développement durable...

L'Ufolep et son réseau bénéficient du référentiel de 30 missions d'intérêt général de la Ligue de l'enseignement, dont 7 inscrites dans le champ sportif.

Accessible à toutes les associations affiliées, il favorise la rencontre entre les motivations des jeunes et vos projets associatifs.



**KARINE GUIRADO, BÉNÉVOLE
AU SEIN D'UNE ASSOCIATION
DE GYMNASTIQUE**

« Pour la première année, nous accueillons une jeune en service civique qui prend part à notre projet », témoigne Karine Guirado, tutrice et bénévole au sein du Gymnastique club Stéphanois, affilié au comité Ufolep des Pyrénées-Orientales.

« La volontaire a contribué à renforcer les liens entre toutes les personnes qui fréquentent le club (parents, bénévoles et gymnastes) en proposant des temps d'échanges conviviaux. Son action a dynamisé la vie du club, et ont donné envie à de nouvelles personnes de s'impliquer au sein de l'association. »

NOS ENGAGEMENTS

L'Ufolep et ses comités avec la Ligue de l'enseignement favorisent un accueil de qualité en accompagnant toutes les associations dans le respect de ces engagements :

- ▷ ouvrir l'expérience du service civique à tous les jeunes, sur tous les territoires, en favorisant la mixité sociale ;
- ▷ proposer aux volontaires des missions d'intérêt général utiles et enrichissantes, qui ne concurrencent ni l'emploi, ni le bénévolat ;
- ▷ accompagner les jeunes tout au long de leur mission en choisissant ensemble un.e tuteur.trice, qui bénéficiera d'une formation ;
- ▷ offrir un espace de citoyenneté active aux jeunes, en leur donnant les moyens d'être acteurs.trices de leur mission ;
- ▷ agir ensemble pour développer la culture de l'engagement dans notre société, en proposant notamment un programme de formation civique et citoyenne de qualité.

LE SERVICE CIVIQUE À L'UFOLEP EN BREF

14 % des missions du réseau Ligue de l'enseignement (4000 missions par an) sont des missions à thématique sportive	150 structures d'accueil accompagnées (clubs, associations sportives...)
300 volontaires accueillis chaque année au sein du réseau Ufolep	8 mois durée moyenne des missions proposées
68 départements investis	21 ans âge moyen des volontaires



3

QUESTIONS À

Céline Monnier, référente service civique de la Ligue de l'enseignement et Nicolas Bechu, délégué Ufolep d'Ille-et-Vilaine

Pourquoi accueillir un volontaire en service civique avec l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement ?

Nous proposons aux associations sportives de les accompagner dans leurs démarches, en les déchargeant des contraintes administratives liées à l'accueil de volontaires en service civique.

Nous sommes présents aux côtés de l'association, de la phase de sélection à celle du bilan de fin de mission.

C'est une véritable relation tripartite qui s'installe : nous sommes en soutien avec le double tutorat mais également pour toutes interrogations que se poseraient le jeune ou la structure d'accueil.

Concrètement, comment intervenez-vous pour mettre en relation les associations sportives et les jeunes ?

Nicolas Bechu : Lorsqu'une association sportive souhaite accueillir un.e jeune en service civique, je fais le lien avec le référent service civique de la Ligue de l'enseignement. Nous organisons un premier rendez-vous avec l'association pour l'aider à construire son projet d'accueil, en lien avec son projet associatif.

Céline Monnier : Pendant ce rendez-vous, je fais également le point sur le dispositif service civique, nous relayons les « bonnes pratiques » liées à l'accueil de volontaire(s) et accompagnons l'association à la définition et rédaction de la mission.

Ensuite, nous proposons une demi-journée d'information et de sélection collective à destination de tous.tes les jeunes qui seraient intéressé.e.s par la mission. Nous présentons le cadre du volontariat de service civique, le ou la tuteur.trice de la structure d'accueil présente la mission, puis nous recevons individuellement tous.tes les jeunes.

Que se passe-t-il une fois que le jeune volontaire a débuté sa mission ?

Céline Monnier : Tout au long de la mission, nous rendons visite au(x) jeune(s) et au tuteur au sein de la structure d'accueil afin d'échanger sur le déroulement de la mission et de proposer, si besoin, des adaptations.

En plus des formations civique et citoyenne obligatoires, nous proposons aux volontaires de participer à des regroupements, repas partagés ou soirées thématiques, qui favorisent les échanges entre jeunes, permettant de créer une véritable dynamique.

Nicolas Bechu : Je propose aux jeunes en service civique au sein de nos associations sportives de participer à nos événements multisports : le Playa Tour ou la caravane du sport, par exemple. Ce sont des temps très appréciés des jeunes, c'est l'occasion pour eux de rencontrer d'autres jeunes, bénévoles et professionnels qui interviennent dans le milieu de l'éducation sportive.

Pour les volontaires intéressé.e.s par l'animation sportive, je les accompagne dans la définition de leur projet d'avenir et peux leur proposer des formations, comme le CQP Animateur de loisirs sportif, ou des brevets fédéraux.

REJOIGNEZ NOUS !



Vous êtes une association sportive ? Vous souhaitez accueillir un ou plusieurs volontaires ?

Bénéficiez du soutien de la Ligue de l'enseignement pour vous simplifier la gestion administrative et financière du service civique, ainsi que pour l'accompagnement et la formation des volontaires et de leurs tuteurs.trices.

Renforcez vos équipes, bénévoles et salariés, en mobilisant des jeunes volontaires dans des missions utiles et enrichissantes.

Pour aller plus loin, pour répondre à vos questions

Dans chaque comité départemental Ufolep, un interlocuteur à votre écoute.

Trouvez votre contact sur :
www.ufolep.org

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous voulez vivre une expérience qui a du sens, découvrir de nouveaux horizons, vous engager au service des autres ?

Engagez-vous en service civique avec l'Ufolep et la Ligue de l'enseignement, pour 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général.

Vous serez indemnisé.e en reconnaissance de cet engagement, et serez accompagné.e et formé.e tout au long de votre mission.



Coordonnées dans mon département :

Mentions légales : conception Agence 4aout - crédits photo : Benoît Debuissier ; Olivier Pezzot et Julien Cregut - Molly's eyes ; Jean-Philippe Véronique.